

Résumé du PV du Conseil de faculté du 30 janvier 2014, n°105

Le **Doyen** souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et excuse les absents ainsi que ceux qui arriveront en retard pour cause de sessions d'examen ou autres obligations à court terme.

Deux scrutateurs sont nommés pour les nombreux dépouillements de vote qui sont à l'ordre du jour.

1 – Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2013, n°104, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communication de la Recherche
5. Communication de l'École
6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. En durabilité et anthropologie économique
8. Rapport de la commission pour la stabilisation de la MA Joëlle Salomon Cavin en tant que MER1
9. Demandes de congé scientifique
10. Information sur la repourvue d'un poste de MA en géographie humaine (succ. E. Camacho-Huebner)
11. Demande de codirection de thèse (Carmen Vega Orozco/M. Tonini)
12. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2013, n°104, et son résumé.

Le procès-verbal et son résumé sont acceptés à l'unanimité moins quatre absentions.

3 - Communications du doyen

1. Suivi de l'invitation de professeurs du Collège de France : Barbara Romanowicz (sismologue et géophysicienne) serait ravie de venir cet automne, alors que Philippe Descola (anthropologue de la nature) viendrait volontiers l'année suivante. La Direction en a pris bonne note et a contacté l'administrateur du Collège pour la concrétisation de ces projets.
2. État des nominations en cours à l'IGD (durabilité, développement, mobilité) : le poste en durabilité et anthropologie économique est traité le 30 janvier 2014 par le Conseil. Les auditions des candidats pour le poste en mobilité auront lieu le 3 février 2014. Celles pour les candidats retenus pour le poste en développement auront quant à elles lieu les 26 et 27 février.
3. État de la procédure de nomination d'un MA en écotoxicologie et pollution de l'eau : 9 candidatures ont été reçues, mais seule une a été sélectionnée par la Commission. Il s'agit de Nathalie Chèvre, dont la leçon d'épreuve et l'audition auront lieu le 13 février.
4. La Direction a accepté la proposition du Conseil pour la composition de la Commission de présentation du nouveau poste en télédétection. La Commission se réunira rapidement pour préciser le profil et publier l'annonce.
5. Le Décanat vient d'engager à titre intérimaire Mme Florence Parmelin comme secrétaire de direction à 40%, pour pallier l'absence prolongée de l'adjoint de faculté Rémy Freymond, absent depuis 3 mois. Mme Parmelin occupe également cette fonction à temps partiel au secrétariat de la section d'allemand de la faculté des lettres. Elle va notamment être en charge des commissions de nomination à venir.
6. Présentation du nouvel organigramme du Décanat suite à la promotion de Magali Pétermann-Glaus. Il sera envoyé à tous les enseignants ainsi qu'aux secrétariats des instituts. Le Décanat a été restructuré pour répondre à la croissance des tâches qu'il assume ainsi qu'à la promotion de Madame Pétermann-Glaus. Il correspond à son fonctionnement, organisé en dicastères autonomes les uns des autres. Le Vice-Doyen Véron pourra désormais compter sur le soutien de Madame Petermann-Glaus pour la direction de l'École. Le Vice-doyen Verrecchia continue de s'occuper des aspects recherche, doctorants et communications. Le Doyen Bussy s'occupe quant à lui des ressources humaines et des finances, ainsi que de la coordination entre les dicastères.

La discussion porte sur la répartition des personnels dans les dicastères, en particulier de celui de la recherche, plus réduit que les autres. Ce déséquilibre n'est cependant qu'apparent, la charge de travail entre les dicastères étant elle bien répartie. En outre, l'organigramme reflète l'organisation transitoire qu'a adoptée le Décanat, en l'absence de l'adjoint de faculté.

Il est également précisé que le poste de chargé de mission qui avait été créé de manière temporaire pour l'auto-évaluation sera maintenu. En effet, de nouvelles procédures d'auto-évaluations auront régulièrement lieu à l'avenir.

7. Le projet Venice International University va de l'avant et l'UNIL y sera sans doute affiliée dès l'année prochaine. Chaque université partenaire peut y envoyer des étudiants en mobilité pour un semestre, et s'engage en échange à envoyer également un à deux professeurs chaque année pour un semestre. Ils y enseigneront un cours de leur choix ainsi qu'un cours fixé par le collègue.

Point 4—Communications de l'École

1. La journée de l'enseignement a eu lieu le 17 janvier 2014 au Casino de Morges avec une trentaine de participants. Ses objectifs étaient de sensibiliser à l'importance des compétences transversales ainsi que de coordonner les cours de chaque orientation en lien avec la réforme du Bachelor. Plusieurs présentations et ateliers ont eu lieu, avec notamment des informations sur des projets du Fonds d'investissement pédagogique. Les documents relatifs à cette journée sont disponibles sur l'espace Moodle de l'École. **Le Vice-Doyen Véron** remercie Sophie Lecloux du CSE ainsi qu'Yves Demoulin pour leur engagement dans cette journée.
2. La réforme du Bachelor continue d'avancer, bien qu'il n'y ait pas eu de changements importants dans le plan d'études depuis le Conseil de faculté de décembre 2013. Le CSE a en particulier mené son enquête pour évaluer si les différents enseignements permettaient d'atteindre les objectifs du nouveau cursus. Le bilan est positif pour les orientations géographe et sciences de l'environnement, sauf pour les compétences de lecture, d'analyse ou de communication, qui sont évaluées, mais pas enseignées. Le Bureau de l'École souhaiterait s'occuper de ce problème à l'aide des cours d'orientation de la première année et durant la semaine intercalaire prévue. L'évaluation de l'orientation de géologie n'a pas été possible à cause du trop faible retour des enseignants des cours de 2^e et 3^e années. Finalement il ne manque au plan d'études que le format et le mode d'évaluation pour certains enseignements, mais une proposition complète sera faite au Conseil de l'École du 20 février afin d'arriver une validation au Conseil de faculté du 13 mars.
3. Pour la réforme des Masters, des travaux sont déjà en cours pour les masters en géographie, en géosciences de l'environnement, et en biogéosciences. Ces réformes sont prévues pour 2015. Quant au nouveau Master en durabilité, une première réunion du Comité d'orientation a eu lieu le 8 janvier.
4. La session d'examen se passe bien, le **Vice-Doyen Véron** en remercie le secrétariat académique. Le seul incident vient d'un étudiant qui affirme avoir oublié de rendre son sujet à l'issue de l'examen. Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Pour anticiper ce genre de problème, il est envisagé de revoir les consignes concernant la collecte des examens. Les étudiants devraient rester à leur place jusqu'à ce que tous les examens aient été récoltés par les surveillants ; il ne sera plus autorisé de quitter la salle 5 ou 10 minutes avant la fin. Cette solution a été testée pendant un examen de mathématiques ayant un grand effectif et elle a bien fonctionné. Cela permet de savoir où se situe la responsabilité en cas d'incidents similaires.

La discussion qui suit soulève les difficultés de trouver une solution unique s'appliquant facilement à différents types d'examens. S'il est souhaitable que les étudiants restent tous à leurs tables pendant les 15 dernières minutes des examens, cela pose problème pour les examens quittent la salle progressivement, avec un grand écart de temps les premiers et les derniers. Une solution dans ce cas est de récolter les signatures des étudiants lorsqu'ils rendent leurs copies.

Point 5— Communications de la Recherche

1. Au sujet de l'auto-évaluation de la faculté, **le Vice-doyen Verrecchia** présente l'horaire détaillé de la visite des experts, qui aura lieu les 6 et 7 mai. Ceux-ci rencontreront les membres de la commission d'auto-évaluation, des représentants d'étudiants, des membres du PAT ainsi que des membres du Conseil de Faculté et du corps enseignant.
2. La prochaine étape de l'auto-évaluation aura lieu le 20 février avec la proposition d'une première version du rapport et de son plan de développement. Ceux-ci seront validés le 10 mars et présentés au Conseil de faculté du 20 mars.
3. Concernant SERVAL, les fiches 2012 seront toutes validées pour le 31 mars. L'année 2013, qui attribue les domiciliations aux instituts consolidés au 1er janvier 2014, sera validée pour la fin mai. L'entrée dans le flux courant se fera en juillet.
4. Au niveau du logiciel Matlab, la faculté ne dispose pas de suffisamment de licence pour que le logiciel puisse être utilisé en même temps par les chercheurs et les étudiants pendant leurs classes. Il est prévu d'acheter 40 « licences classroom » en commun avec la faculté SSP. Ce type de licences est meilleurs marché et ne pose aucune limitation gênante pour la recherche.
5. Annonces :
 - a. Les nouvelles « chartes du doctorat » sont disponibles en ligne ainsi qu'au secrétariat académique
 - b. Mystères de l'Unil : les thèmes cette année tournent autour du « *voyage intérieur, du visible et de l'invisible, de l'intériorité et de l'extériorité* ». Valérie Verdier rencontrera toutes les personnes qui sont pressenties pour participer aux mystères.
 - c. ERC: appel lancé en début de semaine: uniquement 4 places disponibles, mais une cinquième place pourrait être obtenue. Seules les personnes qui ont soutenu leurs thèses il y a moins de 12 ans peuvent postuler.
 - d. Le règlement du doctorat est actuellement en révision: une proposition sera faite pour le prochain CF.
 - e. En ce qui concerne l'organisation des soutenances de thèse, il faudrait proposer au moins 2 à 3 dates.
 - f. 2014 sera l'année "Agriculture urbaine". La FGSE sera le siège d'une activité intense sur ce thème, grâce aux efforts de Joëlle Salomon-Cavin. Davantage d'informations peuvent être obtenues auprès d'elle ou sur le site internet.

- g. Interface science-société: le 14 avril auront lieu des discussions inter-instituts autour des différentes approches de la FGSE sur les interactions société-nature. Les organisatrices Nathalie Chèvre et Joëlle Salomon-Cavin peuvent fournir des informations supplémentaires.
- h. Une liste de compétence a été mise en place avec Nicolas Bourquin. Elle consiste en l'association de noms de personnes avec des mots-clés, et elle pourra être utilisée par les médias lorsqu'ils souhaitent contacter un membre de la faculté pour répondre à des questions.
- i. Le nouvel outil informatique « explore-RERO » de la BCU permet de faire des recherches dans toutes les ressources bibliothécaires, y compris les ressources numériques. Cet outil a été testé et fonctionne très bien.
- j. Les activités des membres de la faculté peuvent être mises en valeur sur le site internet. Il faut pour se faire contacter Nicolas Bourquin ou le Décanat.

Il est relevé que les recherches internet portant sur le nom de collègues mènent souvent sur la page de leurs publications, plutôt que sur la page de l'institut auxquels ils sont rattachés, ce qui nuit à la visibilité de ceux-ci. Ce problème dépend notamment du système de référencement de l'Unil, qui détermine la « hauteur » des instituts dans les moteurs de recherche. Les webmasters des instituts peuvent essayer de faire remonter certaines pages dans les références en jouant avec les flux RSS. Le décanat peut quant à lui s'occuper de faire remonter la Faculté.

Point 6—Communication des représentants FGSE au CUNIL

Le siège professoral au CUNIL est toujours vacant en raison de l'absence prolongée de l'adjoint de faculté Rémy Freymond, chargé d'organiser une élection complémentaire. Le Doyen prendra en charge cette élection et ouvre les candidatures jusqu'au 2 février. Jean-Luc Epard est volontaire, mais il faut tout de même qu'une consultation électronique ait lieu pour statuer sur la repourvue de ce poste.

Point 7— Rapport de la commission de présentation sur la nomination d'un prof. en durabilité et anthropologie économique (confidentiel)

Le Doyen présente le résultat des travaux de la commission de présentation, dont il était le Président. Sur les 7 candidats auditionnés, un consensus a rapidement été établi sur l'éligibilité de 4 candidats et la non-éligibilité des 3 autres candidats. Ensuite, chaque membre de la commission s'est prononcé sur le niveau du poste qui serait adapté à chaque candidat. À l'unanimité, la Commission a décidé de placer Karen Baker et Christian Arnsperger au niveau PO, et Romain Felli et Julien-François Gerber au niveau PAST en PTC-PO. La commission a ensuite décidé qu'il était plus pertinent de recruter un candidat de niveau PO en raison de l'implication que le candidat retenu devrait montrer dans le nouveau MA en durabilité. Les discussions ont révélé que les dossiers de Karen Bakker et de Christian Arnsperger étaient de qualité équivalente, bien que très différents. L'une ou l'autre personne n'apporterait pas la même chose à la Faculté. Finalement, il a été décidé de classer Mme Bakker en *primo loco* en appliquant la clause d'égalité des chances. Madame Bakker a en outre un plus grand potentiel d'intégration dans l'IGD et dans la Faculté. Christian Arnsperger a quant à lui été classé *secundo loco*. Monsieur Gerber, anthropologue et homme de terrain a été classé *tertio loco* et Romain Felli, politologue plus théoricien, *quarto loco*. La Commission a entériné ce classement à l'unanimité.

Le Doyen présente ensuite la procédure de vote qui sera utilisée. Le Conseil se prononcera dans un premier temps sur l'éligibilité de tous les candidats (y compris ceux que la commission a décidé de ne pas classer). Un vote séparé sera ensuite organisé pour désigner le *primo loco*, le *secundo loco*, etc. La dernière étape de cette procédure complexe, déterminée par une directive de la Direction, est l'approbation de la liste finale et du rapport de la commission. Cette procédure présentée, il ouvre la discussion.

Le classement de certains candidats est questionné lors des discussions. En particulier celui de Romain Felli, jugé trop « jeune » pour un poste professoral, et celui de Christian Arnsperger, auquel plusieurs professeurs de l'IGD sont opposés, sur le motif que la vision scientifique de ce candidat rendrait les collaborations avec les autres membres de l'institut compliquée. Ses apports à l'enseignement, surtout au niveau BA, sont également mis en doute.

Les membres de la commission présents au Conseil de faculté expliquent les décisions de la commission. Le classement de Romain Felli est basé non seulement sur son dossier de candidature mais aussi sur sa leçon d'épreuve et son audition, lors desquels il a pu montrer son potentiel de développement scientifique et ce qu'il pourrait apporter d'intéressant à un institut de géographie. La candidature de Monsieur Felli est suffisamment forte pour qu'il soit préférable de le nommer sur le poste en cas de désistement des trois candidats mieux classés plutôt que de rouvrir un concours.

Concernant la candidature de Monsieur Arnsperger, la Commission a estimé que Monsieur Arnsperger pourrait apporter quelque chose d'intéressant non seulement à l'institut mais aussi à la Faculté. Son dossier est très convaincant, et ne se limite pas à celui d'un théoricien comme cela semble être le cas à première vue. Monsieur Arnsperger a en effet travaillé comme consultant à la Banque alternative suisse, où il a pu prouver son potentiel intellectuel mais aussi pratique. Au niveau de l'enseignement, l'un de ses séminaires de recherche dans une autre université suisse a rencontré beaucoup de succès auprès des étudiants.

Suite à cette discussion, le Conseil passe à la première étape du vote : la sélection des candidats éligibles ainsi que le niveau du poste.

Christian Arnsperger : 18 votes pour son éligibilité, 3 contre, 3 abstentions; 18 votes pour un rang de PO et 1 pour un rang de PAST-PTC-PO.

Karine Bakker : 21 votes pour son éligibilité, 0 contre, 3 abstentions; 21 votes pour un rang de PO et 1 pour un rang de PAST-PTC-PO.

Romain Felli : 18 votes pour son éligibilité, 3 contre, 3 abstentions; 17 votes pour un rang de PAST-PTC-PO et 1 pour un rang de PO.

Julien-François Gerber : 20 votes pour son éligibilité, 3 contre, 1 abstentions; 17 votes pour un rang de PAST-PTC-PO et 0 pour un rang de PO.

Jérémy Forney : 3 votes pour son éligibilité, 11 contre, 7 abstentions; 4 votes pour un rang de PAST-PTC-PO et 1 pour un rang de PO.

Pauline Plagnat-Cantoreggi : 0 vote pour son éligibilité, 13 contre, 7 abstentions; 2 votes pour un rang de PAST-PTC-PO et 1 pour un rang de PO.

Adel Selmi : 2 votes pour son éligibilité, 11 contre, 7 abstentions; 3 votes pour un rang de PAST-PTC-PO et 2 pour un rang de PO.

Le deuxième vote consiste en la sélection du *primo loco*. 24 bulletins sont récoltés.

Résultats : Karine Bakker reçoit 20 voix, Christian Arnsperger 2 voix, 2 abstentions.

Le troisième vote consiste en la sélection du *secundo loco*. 24 bulletins sont récoltés.

Résultats : Christian Arnsperger reçoit 13 voix, Julien-François Gerber reçoit 5 voix, Karine Bakker reçoit 1 voix, 5 absentions.

Le quatrième vote détermine le *tertio loco*. 24 bulletins sont récoltés.

Résultats : Jean-François Gerber reçoit 14 voix, Romain Felli reçoit 4 voix, 6 absentions.

Le dernier vote détermine le *quarto loco*. 24 bulletins sont récoltés.

Résultats : 11 absentions, 10 voix pour Romain Felli, 3 voix pour Gerber.

Un dernier vote porte sur la liste proposée dans le rapport de la commission, identique aux résultats du vote du Conseil de Faculté. **Le Doyen** précise que pour que la liste soit acceptée dans le cadre d'un recrutement au niveau professoral, la majorité des deux tiers des personnes présentes est nécessaire. Les abstentions sont comptabilisées comme des non.

Le Doyen lit les conclusions du rapport :

La Commission propose :

- 1. La nomination dès le 1er août 2014 de la candidate Karen Bakker en tant que primo loco, comme professeure ordinaire en durabilité et anthropologie économique, rattachée à l'IGD.*
- 2. La nomination dès le 1er août 2014 du candidat Christian Arnsperger en tant que secundo loco, comme professeur ordinaire en durabilité et anthropologie économique, rattaché à l'IGD.*
- 3. La nomination dès le 1er août 2014 du candidat Julien-François Gerber en tant que tertio loco, comme professeur assistant en PTC de professeur ordinaire en durabilité et anthropologie économique, rattaché à l'IGD.*
- 4. La nomination dès le 1er août 2014 du candidat Romain Felli en tant que quarto loco, comme professeur assistant en PTC de professeur ordinaire en durabilité et anthropologie économique, rattaché à l'IGD.*

Elle demande en outre à être déchargée de son mandat par le Conseil de Faculté.

Le Doyen demande au Conseil de se prononcer sur cette liste finale.

Les conclusions de la Commission sont acceptées par 22 voix favorables et 2 avis contraires.

Le Doyen remercie de la confiance accordée à la commission et annonce qu'il transmettra le préavis à la Direction. Il contactera également la candidate pour connaître ses intentions.

Point 8— Rapport de la Commission pour la stabilisation de la MA Joëlle Salomon Cavin en tant que MER1

Le Doyen donne la parole à Jean Ruegg, Président de la Commission et supérieur hiérarchique de Mme Salomon Cavin.

Jean Ruegg explique que dans le cadre d'une procédure de stabilisation, la commission doit évaluer la qualité de la recherche, de l'enseignement ainsi que de l'intégration dans l'institution. Le rôle de l'experte externe était particulièrement important pour l'évaluation de la recherche. L'avis très favorable qu'elle a exprimé a confirmé sa propre appréciation.

La brève discussion qui suit se concentre sur l'impossibilité pour les MER d'avoir des assistants et la mauvaise répartition générale des ressources d'assistantats entre les professeurs, certains en ayant deux et d'autres aucuns

Le Doyen explique que les instituts peuvent s'organiser à l'interne pour que tous les enseignants jusqu'aux MER aient un assistant. Les ressources varient aussi d'un institut à l'autre, certains ayant beaucoup investi dans les laboratoires. Il faut de toute façon prévenir les candidats qu'ils doivent apporter des fonds externes avec eux, c'est-à-dire faire des requêtes FNS pour financer des postes.

La discussion close, **le Doyen** lit les conclusions de la Commission :

En conclusion, les membres de la Commission soutiennent unanimement auprès du Conseil de faculté la proposition de promouvoir le Dr Joëlle Salomon Cavin au poste de MER1.

La Commission :

- 1. Propose de stabiliser Mme Joëlle Salomon Cavin au niveau MER1 à 100% dès la fin de son mandat de MA ;*
- 2. Demande au Conseil de faculté de la décharger de son mandat.*

Les conclusions du rapport sont acceptées par le Conseil de faculté par 17 voix favorables, 1 avis contraire et 4 abstentions.

Point 9—Demandes de congé scientifique

Le Doyen annonce que 6 demandes de congé scientifique ont été déposées, toutes sont motivées. Les mesures qui seront prises pour les suppléances sont à chaque fois mentionnées. Chaque demande est également accompagnée d'une lettre des directeurs d'instituts. La politique du Décanat est de promouvoir les congés sabbatiques, car ils permettent de se ressourcer. Ces demandes émanent de Messieurs Antonio Da Cunha, Ronald Jaubert, Mikhail Kanevski, Othmar Müntener, Jean Ruegg et Torsten Vennemann.

Ces demandes de congé sont bien réparties entre les semestres d'automne et de printemps, mais elles pèseront tout de même sur le travail administratif abattu pour les futurs absents ainsi que sur le lancement du nouveau Bachelor, étant donné qu'une part importante des professeurs ordinaires sera indisponible. Il est cependant important d'accorder les congés y compris aux personnes qui assument des tâches institutionnelles importantes, afin d'éviter que plus personne ne veuille s'engager.

Suite à cette discussion, le Conseil passe au vote à main levée sur chaque demande de congé. La personne concernée sort à chaque fois de la salle avant de revenir pour le vote suivant.

Résultats des votes : Les congés d'Antonio Da Cunha, Ronald Jaubert, Mikhail Kanevski, Othmar Müntener, Jean Ruegg, Torsten Vennemann sont tous acceptés à l'unanimité.

Point 10- Information sur la repourvue d'un poste de MA en géographie humaine (succ. E. Camacho-Huebner)

Suite à la démission d'Eduardo Camacho-Huebner prévue pour le 31 juillet 2014, une commission de présentation pour la repourvue du poste a été mise en place par le Décanat. Sa composition a été établie d'entente avec le directeur de l'IGD Emmanuel Reynard. Aucun vote du Conseil n'est nécessaire sur cette information.

Point 11— Demande de codirection de thèse (Carmen Vega Orozco/M. Tonini)

Le Doyen présente la lettre cosignée par Mikhail Kanevski et Marj Tonini (responsable de recherche à l'IDYST) de nommer cette dernière codirectrice de thèse de Mme Carmen Vega Orozco. Cette demande est motivée par le fait que Mme Tonini est co-requérante avec le prof. Kanevski du projet FNS dans lequel la thèse de Mme Vega Orozco s'inscrit. Mme Tonini est spécialiste en analyse SIG (système d'information géographique) et pourra grandement contribuer à ce versant de la thèse de Mme Vega Orozco.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Point 12— Divers, interpellations et propositions

Nathalie Chèvre signale qu'elle a été sollicitée pour collaborer à une dizaine de travaux de maturité gymnasiale, une charge qui s'ajoute à son implication dans la direction de travaux de Master et de Bachelor. Elle souhaiterait savoir si l'UNIL requiert de ses enseignants qu'ils s'investissent dans ce domaine, et s'enquiert des éventuellement moyens à disposition.

Ce type d'engagement est facultatif, mais il est positif d'accepter car il s'agit d'un bon moyen de faire connaître la FGSE aux gymnasiens. Ces collaborations devraient être rapportés à l'Ecole, afin qu'elles puissent figurer quelque part et ainsi être valorisées. Elles pourraient également être décomptées dans le cahier des charges des personnes en question, ainsi que dans les frais des laboratoires.

Le Doyen remercie les membres du Conseil et lève la séance. La prochaine aura lieu le 13 mars 2014 à 16h15.

François Bussy
Doyen